

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 février 2022

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 4930)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC98

présenté par
Mme Calvez

ARTICLE 3

À l'alinéa 14, substituer au mot :

« plan »,

le mot :

« projet ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, conforme à l'article L. 112-14 du code du sport.